

Eduquer le chiot pour mieux le dresser



La phase d'éducation commence dès que le chiot est séparé de sa mère, à l'âge de deux mois. De 2 à 5 mois, le chiot s'attache à son maître. L'apprentissage de son nom, des interdits et des félicitations se fait de manière ludique. L'apprentissage du RAPPEL est initié. Le chiot doit apprendre à rester seul (chenil). De 6 à 8 mois, le chien est dans une période sensible qui peut être comparée à celle de l'adolescence : c'est le moment de mettre en place une hiérarchie claire. Il commence

à manifester de l'intérêt pour les brebis : on dit « *qu'il se déclare* ». Des séances de dressage peuvent être initiées avec quelques animaux dans un filet. Le chien doit alors répondre aux ordres de base en présence d'animaux : RAPPEL, COUCHE et STOP. Attention toutefois à ne pas mettre votre chiot en situation difficile avec les brebis : il risquerait de prendre peur. À éviter à tous prix : stopper le chiot face à des brebis qui n'ont pas tourné tête et lui font face. Afin d'éviter une erreur fatidique, il est judicieux de se faire épauler un dresseur expérimenté.

Ne pas griller les étapes

De 9 à 12 mois, le chien est très motivé pour travailler au troupeau. Mais il est encore trop sensible et pas assez mûr pour travailler au quotidien. Il continue alors à apprendre à travailler sur un petit lot d'animaux (brebis de réforme par exemple) au cercle, puis petit à petit « *sans filet* ». Les ordres de direction DROITE et GAUCHE peuvent être introduits. Une séance de travail ne doit jamais se terminer sur un exercice où le jeune chien n'a pas réussi. Il faut alors reprendre un exercice simple qu'il maîtrise et le féliciter.

Pour vous aider à éduquer et à dresser votre chien, des sessions animées par des formateurs de l'Institut de l'Élevage sont organisées dans tous les départements. Pour en savoir plus, contactez la Chambre d'Agriculture, l'Association d'Utilisateurs de Chiens de Troupeaux (AUCT) de votre département ou Barbara Ducreux de l'Institut de l'Élevage (barbara.ducreux@idele.fr).

Article réalisé à partir des fiches techniques Techovin « chien de conduite des troupeaux ».

Laurence Sagot, Institut de l'Élevage/ CIIRPO